

MISE(S) A L'ENQUETE PUBLIQUE

Conformément à l'article 34, alinéa 1 de la loi sur les constructions (LConstr.), du 25 mars 1996, la (les) demande(s) de sanctions suivante(s) est (sont) mise(s) à l'enquête publique :

Les plans sont consultables au bureau communal à Hauterive. Toute opposition ou observation à l'une de ces mises à l'enquête doit être adressée, par écrit

Requérant	No dossier	Lieu-dit ou rue	No article	Auteur des plans	Descriptif de l'ouvrage	Date délai
Philippe Roger Heany	117259	Chemin du Lac 7	1797	R. Chieppa, CR ARCHITECTE SARL	Pose de tôle ajourée et pose de auvents sur les coursives	20.10.2023 au 20.11.2023
Claude-Alain Brossard Pretec AG Metrology	117307	Verger l'Ecuyer ; Rue des Chasses-Peines	2194	Laurent Maye Etienne Maye SA	Démolition des bâtiments et construction de 2 immeubles d'habitations collectives et parking souterrain	03.11.2023 au 04.12.2023
Commune d'Hauterive	117407	Grands Creux ; Chemin du Petit-Bois 7	1310	Veronica De Biase Architecture Sàrl	Démolition de la remise vétuste	03.11.2023 au 04.12.2023
Matthieu Vouga	117138	Route des Longschamps 12	859		Rénovation de toiture et pose de tuiles solaires	10.11.2023 au 11.12.2023
Philippe Holzer	116592	Chemin des Jardillets 23	956	Maël Stucki epigraf architectes Sàrl	Modification du terrain naturel et ajout de fenêtres en toiture	17.11.2023 au 18.12.2023

au Conseil communal, durant le délai ci-dessus mentionné.

Hauterive, le 17 novembre 2023

Conseil communal